

La Gazette de Prangins

Été 2010, numéro 22

EDITORIAL

Malgré un retour sur scène un peu timide, l'été est bien là et avec lui, la légèreté de la belle saison. En ces temps difficiles, le moins que l'on puisse dire est que cette légèreté est la bienvenue !

A Prangins, votre journal continue ses investigations locales : ainsi, nous vous rapportons des nouvelles et des photos du dixième anniversaire des Morettes et de ce qui s'est passé au Château ce jour-là. Nous nous sommes également intéressées aux ruisseaux qui coulaient dans notre commune il y a cent ans et à ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. Nous sommes allées trouver un ancien municipal chargé de collecter des témoignages du passé en images et nous avons rendu visite à trois dames qui mettent leur savoir-faire au service de votre beauté.

Dans notre dernière Gazette, nous vous avons proposé de répondre à un petit sondage la concernant, ceci dans le but d'être plus à l'écoute de vos attentes vis-à-vis de votre journal. Or, vous avez été trop peu nombreux à y répondre.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas trop tard pour le faire. Vous trouverez encore des Gazettes du printemps au Contrôle des Habitants. Vous pouvez également remplir le sondage par ordinateur dans la rubrique Pranginfos sur www.prangins.ch. Nous comptons sur vous et nous vous en reparlerons dans notre prochaine Gazette. Ce journal est le vôtre et nous vous invitons encore une fois à ce que l'information passe entre vous et nous – donc si vous avez quelque chose à partager avec les autres Pranginois, une anecdote ou un exploit, la rencontre d'une personnalité intéressante, nous vous invitons à nous le faire savoir. N'oubliez pas que vous avez également la possibilité de vous exprimer par le biais de notre rubrique « Courrier du lecteur » ou en envoyant vos messages à l'adresse mail de la Gazette:

info@gazettedeprangins.net.

Toute l'équipe de la Gazette de Prangins vous souhaite un très bel été, plein de légèreté.



Photo : Isabelle Lusenti

La Gazette de Prangins : Trembley 56, 022 361.24.52, info@gazettedeprangins.net www.gazettedeprangins.net

Equipe rédactionnelle : Marlène Meylan, Barbara Naef, Dominique Polikar, Marie-Josée Rigby

Imprimé et distribué par la Commune de Prangins - Prochain numéro, Automne 2010

Dixième anniversaire des Morettes

La journée organisée par PranginsAnimation pour fêter les 10 ans du centre communal des Morettes a été une grande réussite. Le soleil, la bonne humeur et les diverses animations ont créé une belle ambiance festive.

La jeunesse pranginoise a répondu présent en participant à l'évènement. Son aide a été précieuse, et son bar à milk-shakes et son stand de pâtisseries ont ravi de nombreux gourmands.

Marie-Josée Rigby



Magnifique lâcher de ballons



Passage à l'atelier de maquillage pour Julie et Claire

- Les travaux de construction des Morettes ont duré environ deux ans (du printemps 1998 jusqu'à l'inauguration en mai 2000).
- Ils ont été réalisés par le bureau d'architectes Schaffner et l'entreprise générale K. Steiner S.A.
- Le coût total de ces travaux a été légèrement supérieur à dix millions de francs.



NEW COUNTRY RAIN – le repas a été pris au son de leur belle musique

Marché aux plantons du Château

Les choux à l'honneur



Les plantons et la multitude d'activités offertes, en cette belle matinée du samedi 8 mai, ont attiré avec succès les visiteurs au château.

Depuis bientôt dix ans, ce traditionnel marché annuel est devenu un rendez-vous attendu tant par les amateurs avertis de plantons que par les badauds. Un phénomène réjouissant s'observe ce jour-là : une cinquantaine de personnes patientent sagement derrière les grilles du château en attendant leur ouverture à 9 heures tapantes. En effet, pour le grand bonheur des futurs acquéreurs, les variétés de plantons présentés à la vente sont originales, anciennes ou rares. Cette année, l'entreprise pranginoise Denogent SA, qui par ailleurs s'occupe de l'entretien du parc et du potager, a collaboré avec le Musée national en fournissant des plantons de sa propre production. Entre autres, une dizaine de variétés de menthe a été proposée, avec des noms tentants tels que « menthe à l'ananas » ou « menthe au chocolat ».

Cette journée gratuite a proposé des activités en lien avec le potager à l'ancienne, unique en Suisse Romande. A l'instar de l'atelier de plantation pour enfants « Savez-vous planter les choux ? ».



Les enfants récolteront les fruits de leur labeur le **26 septembre**, à l'occasion du « **Marché à l'ancienne et déjeuner sur l'herbe** ».

En 2010, la visite du potager est axée sur l'année de la biodiversité : ne manquez pas les rendez-vous « **le potager de mois en mois** » qui ont lieu tous les premiers dimanches du mois et ceci jusqu'en décembre !

Marie-Josée Rigby



Dès le 24 juin: Promenade des Lumières - à la découverte du site historique. L'exposition permanente en plein air vous fera découvrir, guidé par les élégantes silhouettes de Mozart ou Voltaire, l'histoire du site au XVIIIe siècle.

11-12 septembre : « Naître - vivre - mourir au Château de Prangins » parcours commenté à 14h, 15h et 16h entrée libre

Soins de beauté à Prangins

Si vous avez envie de vous faire « chouchouter », de vous refaire une beauté de la tête jusqu'aux bouts des ongles, il est un lieu à Prangins que vous devriez fréquenter, c'est le salon de coiffure, d'esthétique et de soins des ongles, sis à la rue du Carroz 8. Les trois occupantes des lieux mettront chacune leur talent à disposition pour vous, afin de vous éviter des voyages à Londres, Paris ou New York.

Dominique, patronne des lieux, **coiffeuse** de profession, elle s'est installée à Prangins en 1998 avant de proposer à sa collègue Marisa, esthéticienne, de venir la rejoindre. Elles étaient chacune cliente l'une de l'autre, se sont appréciées et ont décidé de travailler ensemble. Dominique s'occupe avec talent des cheveux de madame, monsieur et de leur progéniture. Outre les services habituels d'un coiffeur, à savoir coupe, brushing, permanente etc., elle propose des teintures à base de terre, naturelles et sans ammoniac, substance connue pour abîmer les cheveux. Nous avons personnellement, et d'ailleurs depuis plusieurs années, profité de cette merveilleuse teinture naturelle, avec comme résultat des cheveux lustrés et brillants qui feraient pâlir d'envie les « dames qui le valent bien » ! Madame de Rahm, une de ses fidèles clientes qui se trouvait là lors de notre entretien, nous a apporté son témoignage spontané : *le service est impeccable et rapide et Dominique est charmante*.

Marisa propose les **soins de beauté** classiques tels que soins du visage, épilations, massages relaxants, etc. Elle s'est également dotée d'un appareil nommé CACI, pour les soins du visage et du cou. Cet appareil envoie des micro-courants qui auront

pour effet de raffermir et tonifier les muscles du visage et d'augmenter la production de collagène et d'élastine de la peau. Sur la longueur, il aurait le pouvoir de retarder le vieillissement. Bref, un effet lifting sans bistouri ! Avec un tel programme, nous ne pouvions pas résister à la tentation d'essayer !

Il est rassurant de savoir que c'est indolore et à part un goût de métal dans la bouche, c'est un soin plutôt agréable. Les résultats sont un effet bonne mine garanti, des traits « remontés », un teint plus frais. D'après Marisa, avec une utilisation régulière (à savoir, dix séances d'une heure puis un entretien une fois par mois), les résultats sont durables. Quant à nous, cela s'est soldé tout de même par un compliment d'un de nos maris, ce qui compte tenu du fait qu'il n'était au courant de rien, est déjà remarquable !

Nathalie est venue rejoindre ses deux collègues en 2009 pour prendre soin de vos ongles. La benjamine du groupe s'occupe de **l'onglerie** qu'elle a appelée « Nails Nat ». Elle a travaillé à domicile jusqu'en décembre passé. Elle propose des manucures simples, la pose de faux ongles sous forme de gel ou d'acryl, la fameuse « French manucure », avec les bouts des ongles blancs, ou encore des décorations à poser sur ceux-ci, tout ceci pour un prix raisonnable. Après une séance avec Nathalie, vos mains seront soignées à souhait.

En résumé, un lieu de soins, dans une ambiance calme et sympathique, d'où vous ressortirez satisfaite et embellie – quelle chance d'avoir tout ça à Prangins !

**Dominique Polikar
Barbara Naef**



Horaires

Coiffeuse: 9h-12h
14h-18h à 20h

Samedi: 9h-14h

Onglerie : tous les jours sauf mardi

Esthéticienne : lundi à vendredi

Matin : 9h-12h

Après-midi :

Lundi et mardi: 15h-21h

Mercredi et jeudi: 14h-18h

SUR RENDEZ-VOUS

Tel: 022 361 43 57

De gauche à droite : Nathalie, Marisa et Dominique

Les ruisseaux d'antan

Une carte topographique du début du vingtième siècle nous confirme que le village et ses environs ont énormément changé. De la vigne couvrait une bonne partie du territoire, plusieurs petits bois s'étendaient au nord-est de Bénex et trois jolis cours d'eau serpentaient à l'air libre dans la commune.

2010 est l'année de la biodiversité et dans le grand courant écologique qui est dans l'air du temps, il a été décidé un peu partout en Suisse de restaurer certains cours d'eau. A l'origine, le trop-plein d'un marécage donnait naissance à un ruisseau. Pour gagner du terrain, ces terres humides ont été drainées mais ensuite, en cas de fortes pluies, le ruisseau débordait en aval car trop d'eau s'y déversait d'un coup. On a donc mis peu à peu sous tuyaux ou canalisé les cours d'eau rebelles.

Des ruisseaux discrets

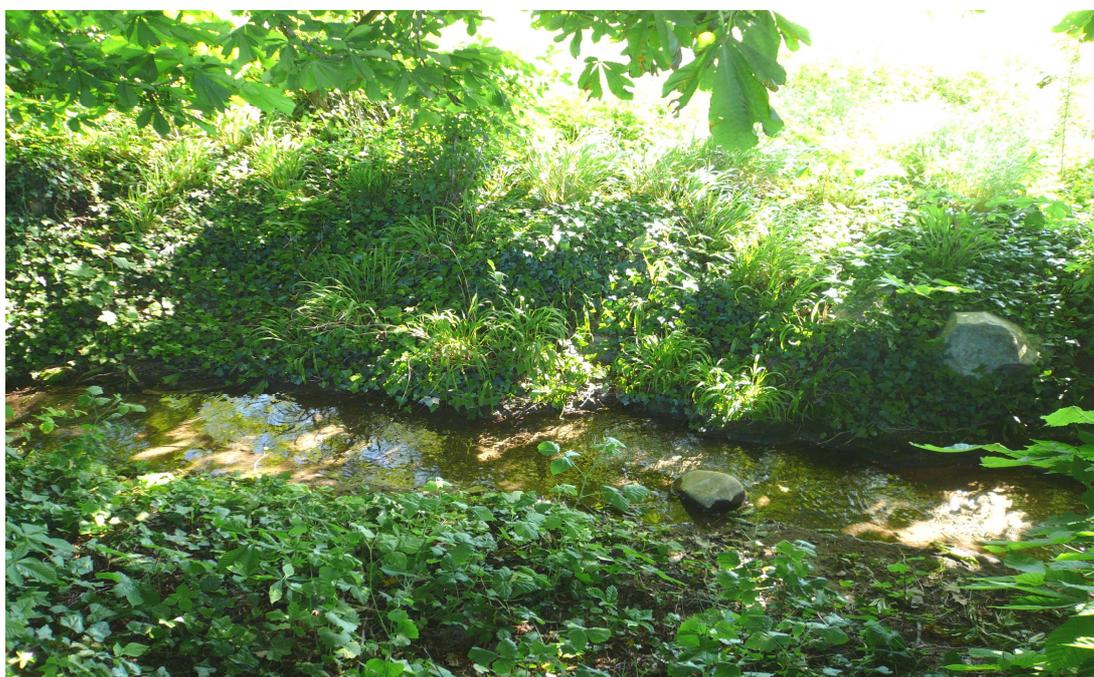
Celui de la Chenalette ou Nant de Leyaz (nant = ruisseau en gaulois) prend sa source dans le quartier des Mouilles, passe sous la route de l'Etraz et la voie CFF. Encore visible au niveau des Morettes, il poursuit son chemin en profondeur sous l'actuel ruisselet et l'étang au pied du château jusqu'au lac où il se jette dans le port des Abériaux. Grâce à une récente décision des Autorités, il retrouvera bientôt une partie de sa liberté le long d'un cordon boisé situé sous le Château. Quelle belle initiative !

Le second ruisseau est né sous le hameau de Bénex au lieu-dit « Crusillet ». C'est là qu'il coulait gaîment à travers le domaine de l'hôpital, puis il disparaît au niveau de la route suisse avant de renaître et

faufiler jusqu'au lac entre les propriétés du « Prieuré » et de « Sans-Souci ». Si ce deuxième cours d'eau semble être issu d'une source, la réputation de Prangins, au 18^e siècle, a longtemps été faite grâce à ses eaux ferrugineuses sensées soigner mille maux, dont la gale fréquente à cette époque. Mais de cette source miraculeuse, dont même Voltaire fit mention dans sa correspondance au cours de l'hiver 1754-1755 qu'il passa au château, personne n'en a pu déterminer l'emplacement exact. Elle semble avoir été ensevelie lors de la construction de la voie ferrée. Une importante modification des cours d'eau de la région serait observée depuis la fin des chantiers du train et plus tard de l'autoroute.

C'est enfin entre Radio-Prangins et la voie CFF qu'on pouvait apercevoir dans ces temps anciens, un troisième cours d'eau qui apparaissait au milieu d'un plateau humide. Connu sous le nom de Nant du Jorderon. Il passait près de « la ferme aux moutons » au lieu-dit « le Bois de Craux » car l'endroit était alors entouré de forêts. La terre noire et tourbeuse au milieu des champs cultivés montre des signes de restes de marécage. Plus bas, c'est un ruisselet libre qui chantonne à l'ombre d'une rangée imposante de chênes au niveau de la « Côte rôtie ». Mais il finit sa course sous tuyau avant de rafraîchir les baigneurs de la plage de Promenthoux. Et d'après une carte de 1743, il apparaît qu'un petit ruisseau disparu, le Nant de Sougey, coulait encore dans la dépression de la Combe pour finir sa course à l'ouest du Clos de Sadex, à l'emplacement de l'actuelle cabane des pêcheurs.

Marlène Meylan



SONDAGE TROTTOIR

Lisez-vous la Gazette de Prangins et avez-vous répondu au sondage dans la Gazette du Printemps ?

« Oui, je lis la Gazette, mais pour le sondage je n'ai peut-être pas fait attention » Audrey Sautelle

« Oui, surtout depuis qu'on a été pris en photo dans la Gazette. Et non, je n'ai pas fait le sondage – c'est une question de temps » Corinne Primus Defilippi

« Oui, je lis la Gazette car c'est sympa et ça permet de maintenir le lien entre les gens. Je n'ai pas vu le sondage... » Homme Anonyme avec deux jolis bouquets de roses

« Oui, je la lis, et j'ai vu le sondage mais c'est toujours sur la table de la cuisine en attente ! » Karine Gay Des Combes

« Non et non ! » Nicolas Worms

« Oui, je lis la Gazette – il y a des choses qui m'intéressent. J'ai vaguement vu un sondage mais je ne pense pas le faire – je suis un peu en pétard avec les sondages en ce moment » Claude Evard

« Oui, j'aime bien lire la Gazette, ça nous tient au courant de tout ce qui se passe. Mais je n'ai pas remarqué le sondage » Lieselotte Bossert

ACTUALITES

DEMOLITION DU PONTON DE LA PLAGES DE PROMENTHOUS : la démolition a eu lieu au début du mois de juin 2010.

BANCOMAT : Les Pranginois sont toujours demandant pour l'installation d'un bancomat. La démarche personnelle d'une de nos villageoises auprès d'une banque de Nyon nous apprend que cela dépend de plusieurs facteurs : un nombre de retraits minimum journaliers, un endroit pour installer le bancomat et également l'accord

PETITES ANNONCES

NOUVEAU, COURS DE FRANCAIS à Prangins - dès mai 2010 l'école buissonnière accueille les non-francophones désireux d'apprendre le français dans une ambiance décontractée. Cours tous les matins de 9h à 11h30 en petits groupes. Différents niveaux. Cours privés le mercredi matin. Lieu des cours : 5, ch. du Mont-Blanc à Prangins
Contact : Isabelle Lusenti, 5 ch. du Mont-Blanc, 022 361 15 37 ; isabelle.lusenti@bluewin.ch
www.lecolebuissonniere.ch

NOUVEAU, COURS DE KARATE Gojù-Ryu. Donné par Denis Servignat - 4^{ème} Dan. Cours adultes et adolescents (13-18 ans). Lieu : école de danse Muriel Hardy, Rte de Benex 4.
Renseignements : D. Servignat 078 956 22 38 ou www.ogss.ch

COURS DE DESSIN ET PEINTURE pour enfants (dès 10 ans), adolescents et adultes. Lieu : salle du Vieux-Pressoir. Mardi : 18h30-20h, mercredi : 13h30-15h, jeudi : 16h-17h30.
Renseignements : Caroline Serafini : 022 362 95 23 ou caro.serafini@gmail.com

RESTAURATION DE TAPIS et petites coutures diverses. Julie Pignat, nous annonce la création de son petit atelier ARTISSAGE. Nous vous l'avions présentée dans la Gazette d'hiver 2008. Au centre du village, rue des Alpes 14 (en haut de l'escalier), dès le 2 août 2010.
Julie Pignat : 079 521 00 04 ou artissage@gmail.com

PRANGINS HIER ET AUJOURD'HUI

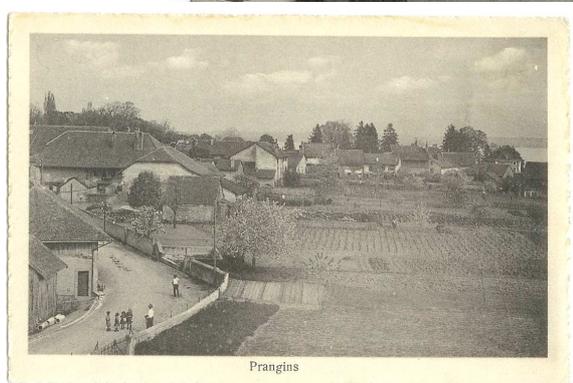
Un site pour sauver les témoins de notre passé

C'est tout sourire que **Michel Jeanneret**, ancien municipal de notre village, nous accueille dans son salon où trône, tel dans un musée, une impressionnante collection d'anciens appareils photographiques. Notre rencontre a un but bien précis. Il s'agit pour lui de nous informer de l'existence d'un site web sponsorisé par la TSR et le journal L'illustré: **www.notrehistoire.ch**

Ce site qui concerne toute la Suisse a pour but de collecter d'anciennes images, qu'il s'agisse de négatifs de photos, de clichés, de diapositives ou même de films super 8. Ces documents qui peuvent être des souvenirs de famille, un moment spécial de l'existence, un morceau d'histoire de chez nous, des vieux métiers presque oubliés, des témoignages de la vie d'antan sont scannés par les soins de ce passionné et iront rejoindre les quelques 60.000 images déjà répertoriées. Michel Jeanneret ne collecte pas uniquement les archives pranginoises mais est ouvert à toutes les personnes disposées à partager leurs trésors ! Il suppose que cela intéressera particulièrement les 50 ans et plus qui choisiront soit de rester anonyme ou de figurer dans le site, accompagnés de quelques explications. Le classement est prévu par thèmes.

Vous possédez un vieil album dont les photos jaunissent ? Vous aimeriez faire ressurgir la tante Agathe toute pimpante sous son grand chapeau de paille ou le grand-papa Emile au volant de sa première voiture ? Prenez contact avec Michel Jeanneret qui va faciliter la tâche de celles et ceux qui auraient quelques difficultés à manier les secrets de l'informatique. Il se rendra chez vous avec son ordinateur portable et scannera tous ces témoignages du passé afin de retracer l'histoire de notre pays en sauvant de l'oubli ces précieux documents. Il est bien entendu qu'il n'en sera fait aucun usage commercial. Pour plus d'infos : Michel Jeanneret Tél : 022 361 34 80

Marlène Meylan



A VOS AGENDAS

Pour l'Agenda remis à jour régulièrement, consultez le site www.gazettedeprangins.net

Mai à septembre Jusqu'au 27 juin	Club Nautique. Les régates d'entraînement du mardi. Départ Nyon à 19h Prolongation de l'exposition « Couteau suisse-objet culte ». Château www.chateaudeprangins.ch
Mercredi 23 juin	Vernissage exposition en plein air « La promenade des Lumières » Château à 18h30. Cortège festif. www.chateaudeprangins.ch
Jedi 24 juin	Jeux pour les Aînés-Atout Cœur, foyer du Centre communal Les Morettes, 14h30-17h30. Informations Liliane Gavillet 022 36178
Dès le 24 juin	Exposition permanente en plein air « La promenade des Lumières ». Château. www.chateaudeprangins.ch
Jedi 1 juillet	Prangins International, Café du Château 10h. Maureen Goodman, 022.367.16.61 mgoodman@worldcom.ch
Dimanche 4 juillet	Visite guidée du jardin du Château « Le potager de mois en mois » De 15h à 16h15.
Mercredi 14 juillet Dimanche 1 août	Enlèvement des déchets encombrants Fête Nationale – Cérémonie officielle au Château (dès 19h45) restauration et orchestre aux Abériaux. Organisation USL avec la Société de Développement et le Football Club.
Dimanche 1 août	Visite guidée du jardin du Château. « Le potager de mois en mois », de 15h à 16h15
Jedi 5 août	Prangins International, Café du Château 10h. Maureen Goodman, 022.367.16.61 mgoodman@worldcom.ch
Samedi 7 août Mercredi 11 août Samedi 21 août	Buvette de la Plage. Soirée thaïlandaise. Enlèvement des déchets encombrants Fête des Mélèzes dès 18h Régate « La Promenthouse ». Info : Club Nautique. Ambroise Johnson 022 361.35.36
Dimanche 22 août	Régate « Mini-Cup » , info Ambroise Johnson 022 361.35
Mercredi 25 août	Culte dans les jardins du Château à 10h30 Atelier d'Activités Manuelles et Créatrices, foyer du Centre communal Les Morettes, de 13h30 à 17h. Informations Marguerite Schlup 022 361 67 42
Jedi 2 septembre	Course des Aînés, organisée par la SDP Prangins International, Café du Château 10h. Maureen Goodman, 022.367.16.61 mgoodman@worldcom.ch
Samedi 4 septembre	Accueil des nouveaux citoyens, Centre communal Les Morettes. 26^{ème} traditionnelle Fête au village, organisée par l'USL – Aux fossés, dans la cour de l'école enfantine, de 10h à 24h. Cantine, mets divers, boissons, concerts, bal. Tatuages et châteaux gonflables pour les enfants. Buvette de la Plage. Soirée moules
Dimanche 5 septembre	Visite guidée du jardin du Château. « Le potager de mois en mois » de 15h à 16h15
Mercredi 8 septembre	Atelier d'Activités Manuelles et Créatrices, foyer du Centre communal Les Morettes, de 13h30 à 17h. Informations Marguerite Schlup 022 361 67 42
11-12 septembre	Journées du Patrimoine, 11h-17h, Château. Parcours commenté « naître, vivre, mourir à Prangins » Visites samedi et dimanche à 14h, 15h, 16h. www.chateaudeprangins.ch
Mercredi 15 septembre Mercredi 22 septembre	Enlèvement des déchets encombrants Atelier d'Activités Manuelles et Créatrices, foyer du Centre communal Les Morettes, de 13h30 à 17h. Informations Marguerite Schlup 022 361 67 42
Dimanche 26 septembre	Marché à l'ancienne et déjeuner sur l'herbe, Château de Prangins, 11h-16h, journée gratuite, www.chateaudeprangins.ch
Dimanche 26 septembre	Spectacle Henri Dès. Centre des Morettes, 17h. Prix : 30 frs. Billets en vente à l'épicerie ou sur prangins.animation@prangins.ch ,
Mardi 28 septembre	Séance du Conseil communal, maison de Commune, 20h, séance ouverte au public

Nous désirons publier toutes les manifestations ayant lieu à Prangins, qu'il s'agisse de spectacles, concerts, marchés, expositions, ou encore d'une semaine culinaire à thème dans un de nos restaurants. Contactez info@gazettedeprangins.net Merci !

La Gazette des Autorités

Été 2010, numéro 22

EDITORIAL

Comme chaque année au mois de juin, la Municipalité présente, pour approbation par le Conseil communal, le bouclage des comptes et le rapport de gestion de l'exercice précédent.

La Municipalité a le plaisir d'annoncer que l'exercice comptable 2009 présente un excédent de revenus, comme ces dix dernières années, à l'exception de 2004. De ce fait, la Municipalité peut aussi, avec satisfaction, assurer à ses concitoyennes et concitoyens que la situation financière communale est saine.

Le rapport de gestion est un document de 40 pages qui illustre par ses textes, graphiques et images l'ensemble des activités de l'Exécutif pranginois, de son administration, ainsi que des divers services communaux. Il s'agit donc du reflet d'un volume de travail exigeant, exécuté et maîtrisé par 28 collaborateurs et auxiliaires, ainsi que par mes 4 collègues de la Municipalité. Toutes ces personnes mettent leur énergie et leur motivation à disposition de la collectivité publique, afin de rendre notre commune plaisante, attractive et à la hauteur des attentes de nos partenaires, ainsi que de la population.

En ma qualité de Syndic, je remercie très chaleureusement toutes les personnes qui participent avec dynamisme, assiduité et compétence au bon dé-

roulement des activités communales, multiples et complexes. En effet, je constate à quel point il faut être méticuleux lors du traitement de sujets ou dossiers.



Je peux témoigner, en ma qualité de responsable du Collège municipal, de l'Administration, de l'Organisation et du Personnel, d'une satisfaction et d'une reconnaissance certaine à l'égard de l'ensemble de ces acteurs.

J'adresse également mes remerciements à Monsieur le Président du Conseil communal, à Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers pour leur bonne et constructive collaboration. A ce propos, je souligne avec plaisir l'excellente relation qui règne entre l'exécutif et le législatif. L'ensemble de ces constats contribue à une bonne, fiable et fructueuse situation pour une commune de taille humaine, qui se veut proche de ses citoyennes et citoyens.

Il est à noter que toutes ces considérations profitent plus particulièrement à l'ensemble de la population de la commune, mais également à celle de la région.

Hans Rudolf Kappeler, Syndic



La Gazette des Autorités

Informations officielles

Administration

communale

La Place, CP 48

1197 Prangins

022 994 31 13

Délégué à l'information

gazette@prangins.ch

www.prangins.ch

INFORMATIONS OFFICIELLES

Taille des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'art. 39 de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1984 de cette même loi, prescrivant que :

Les ouvrages et plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation.

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles mesurées depuis les bords de la chaussée sont les suivantes :

- 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue
- 2 m dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre de l'extérieur.
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter les travaux nécessaires le plus rapidement possible.



Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Cyclistes ! Sans casque, attention à la casse !

Tous les jours, des centaines de milliers de personnes choisissent un moyen de locomotion sain : le vélo. Mais en tant qu'usagers faibles de la route, les cyclistes sont particulièrement menacés.

Pour participer à la circulation routière, une attention de tous les instants est requise. En tant que cycliste, il faut constamment anticiper les dangers et adopter le comportement adéquat dans n'importe quelle situation. Sur les quelque 1'400 blessures cranio-cérébrales annuelles, nombreuses sont celles qui pourraient être évitées par le port du casque.

À la fois moyen de locomotion et équipement sportif, économique et écologique, le vélo séduit plus de trois millions de personnes en Suisse. En faisant du vélo, on roule aussi pour sa santé. Le revers de la médaille : les quelque 26'000 accidents de vélo que l'on dénombre chaque année dans la circulation routière, dont 1'600 provoquent des blessures à la tête.

Le BPA vous conseille sur l'équipement et la façon de rouler. Pour que la sécurité soit de la partie à chaque coup de pédale !



Largeur de 2 doigts entre le casque et le sommet du nez.



Serrer les jugulaires de manière uniforme; place pour 1 doigt entre le menton et la jugulaire.



Parfait ! Bonne route !

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

PERSONNEL COMMUNAL

Arrivée

Madame Sandrine Maire a rejoint, le 15 mars 2010, l'effectif communal en qualité de collaboratrice au service technique communal (STC) à un taux d'activité de 60%.

Départ

Monsieur Andrès Zähringer, qui officiait en qualité de secrétaire municipal et responsable du greffe, a quitté le 16 avril 2010 l'effectif communal. A la suite de ce départ, la Municipalité a ouvert fin mai une inscription publique en vue de l'engagement d'un(e) secrétaire municipal(e). Le poste vacant est assuré, ad-intérim, par la secrétaire municipale adjointe, Madame Nelly Pichon.

Vice-syndicature

Madame Violeta Seematter arrive au terme de son mandat, le 30 juin 2010, en qualité de vice-syndique pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. A partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 30 juin 2011, cette charge de vice-syndique est confiée à Madame Martine Baud. Je remercie Madame Seematter pour avoir exercé cette fonction avec brio et je souhaite pleine satisfaction à Madame Baud.

Hans Rudolf Kappeler, Syndic

TRAVAUX

Travaux à la Maison de Commune

Lors de sa séance du 11 mai 2010, le Conseil communal a accepté le préavis municipal faisant une demande de crédit de Fr. 475'000.- en vue de travaux de réfection du bâtiment de la Maison de Commune. Ces travaux, qui comportent principalement la réfection des façades, des murs intérieurs ainsi que de la verrière, viennent de commencer et se termineront à l'automne.

Durant le chantier, les horaires des différents services de l'Administration communale resteront inchangés. L'épicerie du village gardera ses horaires habituels en continuant à vous proposer un choix extraordinaire de fruits et légumes. Le Tea-Room changera ses horaires en juillet/août et ne sera ouvert que jusqu'à 14 heures afin de continuer à vous servir de bons repas à midi. De plus, les cinq places de parc en zone bleue situées à la rue des Alpes, côté pignon du bâtiment, seront condamnées durant les travaux.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les nuisances possibles que ce chantier pourrait engendrer. Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser au chef de service des bâtiments communaux, Marino Giovannini. Merci de votre compréhension.

**Dominique-Ella Christin,
Municipale, responsable des bâtiments communaux**



QUARTIER DE L'AUBERGE COMMUNALE



Quelques nouvelles en bref...

Rénovation de l'auberge communale



Transformation de l'auberge

Les travaux de transformation de l'auberge ont démarré conformément aux plans soumis à l'enquête publique munis des autorisations requises. Le mobilier a été mis en garde-meuble, quelques tables et chaises qui ne seront pas réutilisées dans les nouveaux locaux ont été «recyclées» dans d'autres locaux communaux. L'installation du chantier s'est faite le 17 mai dernier. La démolition de l'ancienne salle attenante et le gros œuvre se poursuivront jusqu'en septembre 2010.

Logements subventionnés

Les bâtiments situés derrière l'auberge seront aménagés en logements subventionnés, la Coopérative des Plantaz étant le maître d'ouvrage. Ce projet fait actuellement l'objet d'une demande d'accord formel de la part du service cantonal du loge-

ment. La mise à l'enquête publique pourrait avoir lieu au cours du deuxième semestre 2010.

Le premier projet sera le dernier

Le dernier chantier prévu dans ce quartier est l'aménagement de l'espace public attenant à l'auberge. Le projet «broderies» qui a fait l'objet d'une exposition publique en 2008 devrait donc être réalisé en dernier lieu puisque les accès aux autres chantiers doivent être laissés libres. Ce projet devait cependant être connu suffisamment tôt pour que les architectes de l'auberge et des trois bâtiments puissent en tenir compte dans leurs différentes réflexions.

Martine Baud

Municipale, responsable du quartier de l'auberge



↑
Auberge communale avant le début des travaux



↑
Ancienne salle avant le début des travaux



←
Ancienne salle avant le début des travaux (derrière)

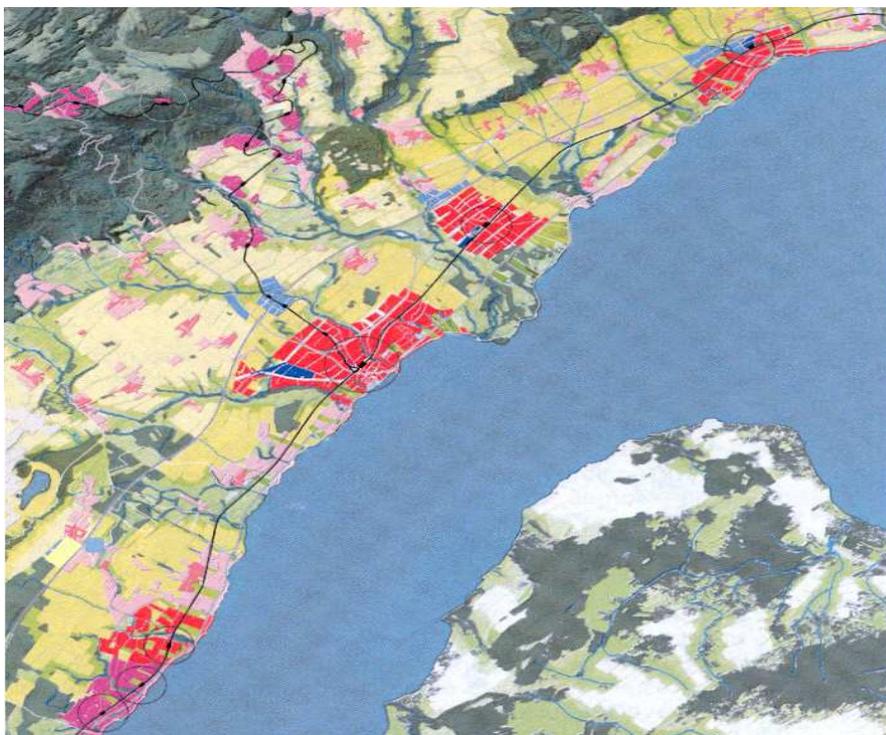
PLAN DIRECTEUR REGIONAL

Le volet stratégique présenté par Régionnyon

Le Plan Directeur Régional du district de Nyon (PDRN) est en phase de concertation. Son volet stratégique est présenté aux autorités exécutives et législatives du district en vue d'une adoption planifiée au cours du 2^{ème} semestre 2010.

Le PDRN est un document qui lie les autorités qui l'ont approuvé. Il oriente et encadre toutes les planifications qui en découlent. Le périmètre du PDRN englobe toutes les communes du district. Le Conseil régional du district de Nyon est l'organe de coordination du PDRN.

Le Conseil communal, au cours de sa séance du 11 mai, a pris connaissance du volet stratégique du PDRN, lors d'une présentation effectuée par Madame Pascale Roulet, architecte urbaniste, responsable du développement territorial pour le Conseil régional et coordinatrice au niveau du PDRN.



Plan Directeur Régional du district de Nyon

Carte de synthèse, une vision du territoire en 2030

Travailler ensemble et autrement

Les défis engendrés par la plus forte croissance démographique de Suisse

Le district de Nyon a connu, ces quarante dernières années, la plus forte croissance démographique de Suisse. Le cœur de l'arc lémanique bénéficie, certes, d'un cadre de vie exceptionnel, mais la région est soumise aux facteurs suivants :

- ♣ forte augmentation démographique, en majorité pendulaire
- ♣ déséquilibre entre nombre d'habitants et nombre d'emplois offerts dans la région même
- ♣ dépendance envers les agglomérations voisines (Genève et Lausanne)
- ♣ tendance à la dispersion de l'habitat, donc mitage du territoire
- ♣ pénurie immobilière et hausse des prix
- ♣ proportion très élevée de mobilité individuelle motorisée, réseau routier saturé

La lutte contre le gaspillage du sol et la croissance des nuisances requiert un effort concerté et cohérent des communes du district, en accord avec leurs voisins. Travailler autrement signifie ainsi œuvrer pour construire des passerelles entre une vision stratégique et la mise en application de mesures pour le futur et pour

l'existant. Comme on le voit, l'heure n'est plus à l'individualisme mais à l'harmonisation des pratiques de chacun. Imaginer de nouveaux outils, concrétiser une intercommunalité en construction... Une tâche ardue, semée de multiples écueils mais qui, aujourd'hui, apparaît comme une évidence : concilier cadre de vie et développement est une priorité pour tous.

La philosophie générale d'une planification concertée

Pour faire face aux défis à relever, les autorités du district ont donc décidé d'élaborer un document de planification (PDRN) qui leur permettra de piloter l'évolution future, en harmonie avec les objectifs du projet d'agglomération franco-valdo-genevois et du Plan Directeur Cantonal.

L'engagement des collectivités vise trois grandes thématiques qui n'ont rien de révolutionnaire en terme d'aménagement du territoire :

- ♣ préserver et développer l'environnement et le paysage
- ♣ concentrer l'urbanisation
- ♣ équilibrer les transports

La majeure partie du développement devra se faire dans des secteurs urbanisés denses pour favoriser l'usage des transports publics et les mobilités douces (marche à pied, vélo) et générer moins de déplacements en voiture. Cela permettra aussi d'économiser le sol, donc de garantir les conditions de gestion des activités rurales et la préservation des ressources naturelles.

Ainsi, une des images du futur (horizon 2030) est l'agglomération compacte des communes d'Eysins, Nyon, Prangins et sa fameuse RDU (Route de Distribution Urbaine) : une vision qui ne devrait laisser personne indifférent, tant il est vrai que si ces trois communes forment déjà une seule et même entité géographique, elles ont chacune un caractère unique qui demande à être sauvegardé.

Martine Baud, Municipale responsable de l'aménagement du territoire

CULTURE

10 ans des Morettes ou comment réussir une belle fête

Beaucoup de Pranginois se souviendront de cette magnifique journée du samedi 8 mai. En effet, ce soleil, tant attendu, nous a gâtés à l'occasion de cet anniversaire.

Beaucoup de familles ont répondu présent, et même tard dans la soirée, les enfants attendaient impatiemment de se rendre sur la piste de danse pour la soirée disco.

Je tenais à remercier les personnes qui m'ont accompagné tout au long de cette longue journée :

- ♣ L'équipe de Fredy Mühlethaler qui tient le bar dans toutes les activités culturelles
- ♣ Les artisans qui sont venus présenter leurs produits et faire découvrir leur travail
- ♣ Les jeunes qui m'ont permis d'encadrer les enfants, de mettre en place la disco du soir et de placer les tables
- ♣ Walti Schüpbach pour la vidéo et Jean-Mo Landry pour avoir été à mes côtés pour la technique
- ♣ Le TAP pour leurs deux représentations théâtrales
- ♣ Les filles du bar de la disco

En ce qui concerne le concours de lâcher de ballons, pas moins de 150 ballons se sont envolés et de nombreuses cartes, arrivées jusque dans le canton de Berne, nous ont été retournées.

Les heureux gagnants, cités ci-dessous, recevront un billet pour le concert d'Henri Dès :



Simon Previdoli



Delia Brucchiatti



Inès Girard



Loucas Wiederkehr



Maeva Margot

**Laurent Pingoud,
Président commission culturelle
Prangins**

**Dicastère Violeta Seematter,
Municipale
responsable affaires culturelles**

La Fête des Voisins - 25 mai 2010



Tous réunis pour faire la fête !



Et même jusque tard dans la nuit...

Cette année 2010 marque la première année de participation de Prangins à la Fête des Voisins. Cette édition a suscité un bel engouement. En effet, plusieurs quartiers de Prangins ont joué le jeu, notamment les Mélèzes, le quartier Sous-Bois, les Morettes, etc. Et que ce soit dans les jardins des villas ou au pied des immeubles, la bonne humeur, le soleil, ainsi que de bons repas accompagnés d'un petit coup de blanc ont contribué au bon déroulement des festivités ! Rendez-vous pris pour l'année prochaine !



*La fête des voisins, c'est aussi
la fête des enfants !*



**Violeta Seematter, Municipale
responsable affaires culturelles**

SOCIAL

Le travailleur social de proximité (TSP)

Sa mission consiste à permettre aux jeunes d'avoir une place au sein de la collectivité en contribuant à développer leur bien-être et leur épanouissement.

Ce qui est visé par l'action du TSP

- ♣ Besoin de soutien des jeunes pour le développement de leurs projets
- ♣ Difficultés des jeunes sur le plan de l'insertion sociale (méconnaissances des fonctionnements administratifs, transgressions diverses et tests des lois et règlements...)
- ♣ Difficultés des jeunes sur le plan de l'insertion professionnelle et scolaire (ruptures de formation, incapacité à trouver des places de travail et d'apprentissage, méconnaissances des dispositifs de soutien, lacunes diverses)
- ♣ Difficultés personnelles et familiales (tensions familiales, manque d'estime de soi, sentiment d'inutilité, déprime)

- ♣ Tensions entre les jeunes et le reste de la collectivité (incivilités, présence jugée problématique dans l'espace public, stigmatisation de la jeunesse).

Afin de permettre ce travail, la Municipalité de Prangins a mis un local à disposition du travailleur social de proximité où des rencontres régulières sont organisées avec les jeunes. Le TSP est également à disposition des parents qui auraient des questions.

Des activités vont être proposées cet été par le Travailleur Social de Proximité :

- ♣ Une sortie Ciné-Lac à Genève (date à confirmer)
- ♣ Une sortie Accrobranche (date à confirmer)
- ♣ Un barbecue à Prangins (pour tous, le 16 juillet dès 18 heures)
- ♣ Un Laser Game à Genève (dès 14 ans, le 28 juillet)



Violeta Seematter, Municipale responsable enfance, jeunesse, éducation et culte

PROMENTHOUX

Plage de Promenthoux...la loi du bon sens

La gestion d'un village fait appel à différentes valeurs. Au-delà des principes habituels de fonctionnement et de l'application des différentes règles administratives, une Municipalité doit aussi savoir raisonner avec bon sens.

En prenant, à l'unanimité, la décision de démolir le ponton de la plage de Promenthoux, la Municipalité de Prangins n'a pas cherché ses références dans un article de loi, mais bien dans une démarche empreinte de réalisme et de pragmatisme.

Les différents accidents liés à ce ponton ne permettaient pas d'envisager son maintien, sans accepter le risque de nouveaux drames. Ils démontrent également qu'une simple gestion réagissant à un éventuel déficit de réflexion ne suffit pas. « Gouverner c'est prévoir » dit le slogan populaire. L'enjeu de notre politique est de se poser les bonnes questions sur l'avenir de notre village, afin de surmonter suffisamment tôt les développements imprévus en corrigeant, s'il le faut, des plans établis.

Descartes l'affirmait déjà au XVIIe siècle : «le bon sens est la chose du monde la mieux partagée».... encore faut-il admettre que c'est un fait de disposer d'une capacité, et un autre que de l'exercer.



François Bryand, Municipal responsable de la plage de Promenthoux



ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Gestion de l'eau

L'eau est une ressource irremplaçable et indispensable à la vie. Sa gestion, soit l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées, vise donc à la fois la protection de l'environnement et celle de la santé.

D'où provient l'eau potable de Prangins ?

A Prangins, notre eau courante, distribuée par les Services Industriels de Nyon, provient de sources et d'eaux souterraines qui sont d'excellentes qualités et ne nécessite donc pas de traitement. Du printemps à l'automne, cette alimentation est complétée par l'eau du lac qui, elle, est traitée. En Suisse, malgré un approvisionnement en eau potable garanti, l'eau n'en demeure pas moins une ressource qui ne doit pas être gaspillée. La consommation moyenne d'eau dans les ménages suisses tend d'ailleurs à diminuer et est actuellement d'environ 160 litres par jour, par habitant.



Où sont traitées les eaux usées de Prangins ?

A Prangins, les eaux sales arrivent dans la station d'épuration (STEP) située au bord du lac près du port des Abériaux, où elles sont traitées afin de les débarrasser d'une grande partie des polluants avant d'être rejetées dans le lac. **Les polluants de l'eau** sont divers comme les phosphates sortis des machines à laver la vaisselle, les



substances chimiques issues de l'industrie, l'artisanat, l'agriculture ou des ménages. Les traces de médicaments rejetés dans les urines, et autres **micropolluants**, soit des résidus de substances chimiques en très petite

quantité que l'on retrouve dans l'eau, ne sont, pour l'instant, pas traités.

Développement durable et principe du pollueur-payeur

Le principe de pollueur-payeur s'inscrit dans la loi fédérale sur la protection des eaux depuis 1991. Il stipule que celui qui produit de l'eau usée est responsable de sa collecte et de son épuration. Donc les taxes prélevées par notre commune doivent suffire à couvrir l'intégralité des coûts générés par l'épuration de nos eaux usées.

Energie et gestion durable des eaux

Le captage, la préparation et le transport de l'eau potable, ainsi que l'épuration des eaux usées demandent une dépense énergétique importante. Ainsi, économiser l'eau, c'est aussi faire des économies d'énergie.

Dominique-Ella Christin,
Municipale,
responsable énergie,
développement durable, STEP



Eau du robinet ou eau minérale ?

Boire de l'eau potable du robinet est bien plus écologique que boire de l'eau minérale. La comparaison du bilan de toutes les émissions et ressources utilisées pour les deux eaux montre que la charge environnementale de l'eau du robinet est environ 100 fois plus basse que celle des eaux minérales locales.

Analogie énergétique : Boire 2 litres d'eau minérale locale par jour équivaut à rouler 200 km en voiture, boire 2 litres d'eau potable équivaut à rouler 2 km en voiture.

QUIZ : Sur les 160 litres d'eau consommés par jour et par habitant, trouvez quel pourcentage correspond en moyenne aux utilisations suivantes :

- a/ les toilettes
- b/ le lave-vaisselle
- c/ les bains & douches
- d/ le lave-linge

- 1/ 30%
- 2/ 20%
- 3/ 18%
- 4/ 2%

Réponses : a/1, b/4, c/2, d/3

Les bons gestes pour protéger l'eau !

A la maison :

Les éviers, lavabos et les toilettes ne sont pas des poubelles. N'y jetez pas :

- Les déchets solides (cotons-tiges, serviettes hygiéniques, préservatifs, litière du chat, restes de repas...)
- Les huiles de friture usagées
- Les liquides toxiques (dissolvants, restes de peintures, décapants, produits de traitement des plantes...)
- Les médicaments

En plein air :

Les « grilles au sol » collectent les eaux claires, eaux pluviales, qui sont menées directement vers les milieux naturels, au lac ou à la rivière. Donc, attention aux substances nocives, essences ou détergents.



1797, les derniers mois de l'occupation bernoise

Nous sommes en 1797. Depuis 1536, le Pays de Vaud subit la domination de Berne. Il est divisé en baillages et dans chacun, toutes les décisions doivent être présentées et acceptées par le représentant bernois, le Bailli.

Il faudra attendre la Révolution française, puis l'arrivée de Napoléon 1^{er} pour que les aspirations à la liberté de nos ancêtres soient enfin exaucées. L'incident relaté dans le rapport ci-dessous date de la mi-octobre 1797, c'est-à-dire trois mois avant le départ des bernois.

Assemblée du 19 octobre 1797 : Rapport du Gouverneur Denogent

Sur le rapport que font le sieur Jean-Louis Denogent, grand gouverneur, et honorable Emanuel Hutzly, petit gouverneur, que hier dans la matinée, entre huit et neuf heures, Jean-Salomon Goutroux se promenant dans le village avec le sabre nu à la main au bout duquel il avait mis une pomme rouge disant que voilà l'arbre de la Liberté, mettant le sabre à la joue du grand gouverneur et voulant le forcer à baiser la pomme, ensuite présentant le dit sabre au petit gouverneur, voulant lui fourrer la pomme au bout du sabre à la bouche; un moment après, il a insulté tout le Conseil disant qu'il n'y avait pas un honnête homme dans le Conseil, excepté Mr le Châtelain, lequel propos a été entendu par ledit Hutzly, petit gouverneur, attesté de plus par Mr le Châtelain à qui ledit Goutroux l'a tenu dimanche au soir.

Lundi matin, le sieur Dessous-l'Eglise fait en outre rapport que le tambour David Boru lui a dit que ledit Goutroux lui avait proposé de battre la générale, propos qu'atteste encore le secrétaire Jean-Pierre Denogent qui l'a entendu, ainsi que les autres batteurs à la grange du Château où ledit Goutroux l'a tenu. A quoi il faut ajouter encore que dans le moment qu'il se promenait avec son sabre dans les rues, plusieurs personnes l'ont entendu dire Voilà l'arbre de la Liberté, il sera planté sur la place publique avant midi.

Sur quoi le Conseil considérant que l'ordre et la sûreté sont compromis par de pareilles actions, que le dit Goutroux a manqué à la fois à son Souverain, aux personnes, soit au Corps qui tient son autorité du Souverain, et à la sûreté de chaque individu et par conséquent a délibéré que le présent verbal sera remis au très noble et magnifique Seigneur Bailli par les deux gouverneurs susnommés pour qu'il lui plaise de punir et réprimer de pareils excès.

Le Conseil ajoute encore que François Boru et Jean-Pierre Michaud se promenaient avec lui et doivent avoir entendu ces propos; cependant, ils ne disent rien.

L'histoire ne dit malheureusement pas si le Bailli a pris des mesures disciplinaires. Il est vrai qu'en 1723, le Major Davel avait payé de sa vie ses aspirations à la liberté. Mais, entre-temps, les choses ont bien changé et d'autres révolutionnaires vaudois ont pu s'exprimer plus librement.

Jean-Pierre Humm
Archiviste communal

A quoi il faut ajouter encore que dans le moment qu'il se promenoit avec son sabre dans les Rues plusieurs personnes lui ont entendu dire voilà l'arbre de la Liberté il sera planté sur la place publique avant midi.



Chers citoyens de Prangins

Avec le retour du soleil et peut-être, enfin, un peu de chaleur, je vous propose un coup d'œil dans le rétroviseur afin de vous relater, en bref, les événements du Conseil communal du jeudi 10 décembre 2009.

Certains se demandent souvent, pourquoi un tel retard et un tel décalage entre les séances du Conseil et la publication des «Brèves». La réponse est toute simple et vient du fait que le procès-verbal, dont sont issues les brèves, doit être approuvé par les membres du Conseil, avant publication. Le PV de décembre n'a été approuvé que début mai. Ceci étant dit, passons en revue les événements de ce 10 décembre 2009.

Assermentation

Lors de cette séance, après lecture du serment, M. François Bryand jure solennellement devant l'assemblée, qui le félicite, par applaudissements, pour son entrée en tant que Municipal.

Communications du bureau du Conseil

Rappel des dernières votations avec, mention particulière pour Prangins, un taux de participation de 60,37%.

Communications de la Municipalité

À la suite de la création de la fondation pour la petite enfance, «UAPE», Mme Fischer a été désignée membre du conseil de fondation pour représenter le Conseil communal.

La dernière mouture du plan directeur général (PDR) a été remise aux autorités cantonales pour approbation. La présentation de ce PDR a eu lieu en

séance du Conseil du 11 mai 2010. Une présentation publique devrait suivre prochainement.

Le syndic confirme que M. Bryand reprendra le dicastère resté vacant à la suite du départ de M. Brügger, à savoir :

Voirie et espaces verts, installations sportives et places de jeux, entretien général et extérieurs du château, plage de Promenthoux, canalisations eaux claires et eaux usées, déchetterie, éclairage public, domaine et forêts, cimetière.

Préavis 55/09 : Budget communal 2010

L'événement important pour le Conseil communal est le préavis portant sur le budget, fait majeur de l'année, tant il est vrai que le pouvoir décisionnel des membres du Conseil est grand. Tous les chapitres le composant sont passés en revue les uns après les autres, agrémentés pour certains de questions et de réponses.

Monsieur Kappeler explique le nouveau plan d'investissement et montre les orientations et priorités de la commune pour les années à venir.

À la fin, le préavis est voté et est accepté à l'unanimité.

S'en suivent, dans l'ordre, l'annonce des préavis à venir et le dernier point de l'ordre du jour, les traditionnels «propositions individuelles et divers».

Après le contre-appel, un apéritif est offert par la Municipalité afin de terminer l'année 2009 en beauté.

Gilles Mauroux,
Président du Conseil communal

Scrutins 2010 ! Prochaines dates à agender :

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2010 et DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2010

!!!! SONDAGE GAZETTE !!!!



Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à notre sondage de la gazette « printemps 2010 » ! Nous invitons vivement celles et ceux qui souhaiteraient encore nous donner leur avis à se rendre sur notre site internet www.prangins.ch (dans pranginfos) ou directement au Contrôle des Habitants.

Séances du Conseil communal durant l'année 2010

Mardi 28 septembre à 20h00
 Lundi 1er novembre à 20h00
 Jeudi 9 décembre à 20h00

Les séances du Conseil communal sont publiques et nous vous invitons cordialement à venir y assister.

Gilles Mauroux,
 Président du Conseil communal



Préavis déposés au bureau du Conseil communal

Préavis No 61/10 : Demande d'un crédit de Fr. 230'000.-- pour l'organisation d'un concours en vue de la création d'une école enfantine et d'une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) aux Morettes.

Préavis No 62/10 : Modification du Règlement de police concernant les articles 28, 29, 31, 32 et 33 de la rubrique 2.2 de la police des animaux et de leur protection.

Préavis No 63/10 : Comptes 2009

Préavis No 64/10 : Rapport de Gestion 2009

Préavis No 65/10 : Demande d'autorisation de signer l'acte concernant l'établissement d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Coopérative Cité-Derrière, sur la parcelle No 545, sise au lieu-dit "La Charrette", pour construire des appartements adaptés.

Demande d'autorisation de pouvoir signer l'acte nécessaire permettant d'établir un cautionnement de Fr. 1'350'000.-- en faveur de la Coopérative Cité-Derrière.

Nelly Pichon
 Secrétaire Municipale Adjointe

EN JOIE ET EN PEINE



Ils sont nés



Margot WORMS	le 9 février
Louise SKALLI	le 26 février
Elijah MUELLER	le 9 mars
Lilian SCHWERZMANN	le 16 mars
Ayoni VORA	le 18 mars
Elliott HUBER	le 22 mars
Anisa JASHARI	le 25 mars
Johann LINDENTHAL VISPO	le 1 ^{er} avril
Cecilia GOAR	le 12 avril
Paul NOVERRAZ	le 11 mai
Noémie FUSTINONI	le 19 mai

Ils ont fêté



80 ans	
Angelo GUERRIERI	le 13 avril
Samuel BADOUX	le 18 avril
Adrien TSCHUMY	le 8 juin
85 ans	
Simone BAYS	le 13 juin
90 ans	
Cécile WOLF	le 4 avril
Graziosa BERGERHOFER	le 2 juin



Ils nous ont quittés

M. Luc DESARZENS	le 13 mars
M. Otto STAUBLI	le 18 avril

50 ans de mariage

Jeanine et Emile BORNAND	le 11 juin
Jocelyne et Alfred BALLY	le 6 août
Veronica et Terence GALE	le 18 août
Lorly et René BROT	le 2 septembre
Hélène et Pierre MUSY	le 10 septembre
Marlyse et Pierre BRAUCH	le 22 octobre

